

(N^o 127.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Adolphe Gaspard Schulz, commis négociant à Anvers.

(Voir le n^o 94 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Adolphe Gaspard Schulz, né à Francfort sur Mein le 1^{er} mai 1803, habite la ville d'Anvers depuis 1827; dès cette époque jusqu'à ce jour il a été employé dans la maison des frères Notteboom en qualité de commis négociant; il a épousé, en 1844, une Belge appartenant à une famille honorable d'Anvers. Sa conduite a toujours été irréprochable et il a établi le siège de sa fortune à Anvers.

Les autorités consultées estiment que la demande du sieur Schulz doit être accueillie favorablement. La Chambre des Représentants l'a prise en considération. en sa séance du 8 février courant, à la majorité de 44 suffrages contre 9.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.